

Rencontres

16.11.16

Migrer d'une langue

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

à l'autre ?

Journée d'étude du 16 novembre 2016

Musée national de l'Histoire de l'immigration

Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Migrer d'une langue à l'autre ?

Journée d'étude du 16 novembre 2016

Musée national de l'Histoire de l'immigration

Sommaire

7 Ouverture

Ivan Kabacoff, présentateur de « Destination Francophonie »,
TV5MONDE

Hélène Orain, directrice générale de l'Établissement
public du Palais de la Porte Dorée

10 Propos introductif : Objectifs et enjeux du rendez-vous annuel « Migrer d'une langue à l'autre ? »

Loïc Depecker, délégué général à la langue française
et aux langues de France

12 Table ronde 1 — Langues de l'immigration et langue française : l'implication des collectivités territoriales dans la prise en compte de la diversité linguistique

Animation : Marie Poinso, rédactrice en chef
de la revue *Hommes et migrations*

Fatiha Aggoune, vice-présidente du département
du Val-de-Marne

Richard Merra, adjoint au maire de Gennevilliers,
chargé de l'enseignement

Magali Cheret, adjointe à la maire d'Aubervilliers,
déléguée aux politiques culturelles, patrimoine et mémoire

Gabriel Willinger, chef du service Famille et petite enfance
à la communauté urbaine de Strasbourg

22 **Table ronde 2 — Dispositifs d'apprentissage
du français pour les migrants adultes :
le rôle des pouvoirs publics**

Animation : Ivan Kabacoff, présentateur de « Destination Francophonie », TV5MONDE

Fadela Benrabia, préfète déléguée à l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis

François Pinel, adjoint au chef du bureau de l'apprentissage linguistique et de la citoyenneté au ministère de l'Intérieur

Stéphane Foin, directeur adjoint du Centre international d'études pédagogiques

Isabelle Devaux, chargée de projets linguistiques au service Égalité - intégration - inclusion de la ville de Paris

Valentin Moisan, chef de projets pédagogiques multimédias de TV5MONDE

36 **Table ronde 3 — École et diversité
linguistique : des ressources pour
les enseignants**

Animation : Maryse Adam-Maillet,
IPR de lettres dans l'académie de Besançon,
Anne Zribi-Hertz, professeur émérite à l'université Paris 8

Dominique Levet, inspection académique de Seine-Saint-Denis

Françoise Dekowski, conseillère à la DRAC Bourgogne-Franche-Comté

Christine Guérin, conseillère au CASNAV de l'académie de Dijon

45 **Table ronde 4 — L'action culturelle :
un levier pour la maîtrise du français**

Animation : David-Georges Picard, conseiller à la DRAC
Île-de-France

Fabienne Martet, chargée de la fidélisation des publics
du champ social, musée du Louvre

Véronique Aubert, chargée des relations avec le public,
La Commune, centre dramatique national d'Aubervilliers

Maëlle Monvoisin, Scop Langues plurielles

Nathalie Caclard, conseillère culturelle numérique,
et Aurélie Bruneau, chargée de projets sociolinguistiques,
conseil départemental du Val-de-Marne

55 **La Méditerranée, mer de nos langues**

Entretien avec Louis-Jean Calvet, linguiste, écrivain

Ouverture

Ivan Kabacoff

Présentateur de l'émission « Destination Francophonie », TV5MONDE

Je vous souhaite la bienvenue au Palais de la Porte Dorée pour cette quatrième journée d'étude sur le thème « Migrer d'une langue à l'autre ? », organisée par la délégation générale à la langue française et aux langues de France, en partenariat avec la DRAC Île-de-France et le musée national de l'Histoire de l'immigration.

Par cette journée, nous voulons sensibiliser la société civile à la question des langues en contexte migratoire. Vous êtes de plus en plus nombreux à ce rendez-vous annuel, et nous nous en réjouissons, car il répond à des attentes et des interrogations récurrentes dans le contexte international actuel. Cette journée est aussi la vôtre et se veut interactive. Elle est l'occasion pour les acteurs de terrain de se rencontrer et d'échanger.

À la différence des années précédentes, la maîtrise du français sera le fil conducteur de nos quatre tables rondes. Nous conclurons par un entretien avec le linguiste Louis-Jean Calvet, auteur de l'ouvrage *La Méditerranée, mer de nos langues*.

Hélène Orain

Directrice générale de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée

La thématique de cette journée d'étude nous est chère. Parler de langue et de langage dans un musée ne va pas de soi : si une langue se parle, s'écrit et s'étudie, elle ne s'expose pas facilement. Cette question est pourtant au cœur de nos préoccupations depuis l'ouverture du musée national de l'Histoire de l'immigration il y a dix ans.

Ainsi, nous organisons un prix littéraire annuel qui récompense des romanciers écrivant sur le thème de l'exil. Nous partageons cette aventure avec des lycéens qui se familiarisent à cette occasion avec la langue littéraire. Je vous encourage à ce sujet à découvrir le roman de Doan Bui, *Le silence de mon père*, récompensé en juin dernier.

La langue est également présente au travers des œuvres du Musée. Citons les *Carnets afghans* de Mathieu Pernot (2012) et *Mother tongue* de Zineb Sedira (2002). Zineb Sedira met en scène les conversations d'une grand-mère arabophone, d'une fille francophone et d'une petite fille anglophone. Dans le regard de ces trois femmes beaucoup d'amour, mais aussi de l'incompréhension. Cette œuvre est tout à fait représentative de la thématique de notre journée d'étude.

Enfin, la langue est présente dans les expositions temporaires du Musée. À partir de mars 2017, nous en consacrerons une à l'immigration venue d'Italie. Dans les familles italiennes qui ont migré en France, la langue maternelle a été plus ou moins bannie des conversations familiales, laissant la deuxième génération orpheline de sa langue maternelle et de sa propre histoire.

8 Une telle journée est importante et même indispensable. La crise des migrants en Europe nous oblige à penser la question de la langue en tant que dimension essentielle de l'accueil et du parcours d'intégration à la société française. Pour cette raison, nous avons voulu donner la parole aux acteurs que sont les collectivités territoriales, les pouvoirs publics, l'école et les acteurs culturels.

En conclusion, je crois profondément à la mission citoyenne des institutions culturelles, notamment à leur rôle dans l'apprentissage du français. Nos institutions culturelles sont non seulement des espaces de proximité avec les habitants des territoires, mais aussi parmi les rares à bénéficier d'une image positive auprès de nos concitoyens. François Dubet a écrit en 2002 un essai remarquable sur le déclin de l'institution (*Le déclin de l'institution*, éditions du Seuil, collection L'épreuve des faits). Dans les sociétés démocratiques, le rôle de l'institution est non seulement de socialiser l'individu et d'inculquer des savoirs et des comportements, mais aussi de constituer l'individu comme sujet pensant et citoyen libre et autonome. Mais, ajoute-t-il, les institutions sont aujourd'hui l'objet de controverses qui rendent leur travail moins légitime aux yeux du public.

Il y a une exception à ce déclin et cette exception, c'est la culture. Nous pouvons encore et nous devons continuer notre travail de transmission et de citoyenneté.

C'est bien ce double travail d'autonomisation et de socialisation que nous devons réaliser auprès des migrants à travers l'apprentissage de la langue. En confrontant les points de vue et les acteurs, cette journée d'étude doit nous permettre d'avancer ensemble sur cette voie.

Propos introductif : objectifs et enjeux du rendez-vous annuel « Migrer d'une langue à l'autre ? »

Loïc Depecker

Délégué général à la langue française et aux langues de France

10

Chère Hélène Orain, vous nous accueillez dans un lieu prestigieux, symbolique et chargé d'histoire, qui est également un lieu de conciliation et de réconciliation. Cette journée d'étude met en valeur des personnes qui agissent au sein de l'administration, des institutions et des associations, et je ne doute pas que nos échanges soient des plus riches sur une aussi belle thématique.

Depuis 2013, cet événement que représente cette journée nous permet d'affirmer notre vision des langues et des rapports qu'elles entretiennent les unes avec les autres. La langue française est le socle de notre société et de notre nation. Elle est peut-être ce qui nous réunit le plus, avec les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Dans les périodes difficiles de l'histoire, c'est là un sujet que nous devons prendre pleinement en compte. Je pense aussi aux autres langues, à la centaine de langues attachées à des régions de France (Corse, Bretagne, Alsace, territoires ultra-marins...) et qui ont besoin d'être soutenues dans une société qui veut maintenir ses équilibres et sa cohésion.

De jeunes enfants arrivent parfois à l'école avec une langue maternelle autre que le français. C'est à la fois une chance et un trésor. Il est essentiel qu'ils conservent cette langue et le rôle de notre institution est de faire en sorte qu'elle ne se transforme pas en handicap. Ne maîtrisant pas le

français, ces enfants peuvent se trouver dans une situation instable dès leur arrivée à l'école. Leur permettre d'acquérir le français sans renier leur langue première, c'est là le principe d'un bilinguisme harmonieux auquel nous adhérons. C'est un défi que nous essayons de relever à travers des actions de sensibilisation comme celle d'aujourd'hui.

Dans le rapport que j'ai rendu au Premier ministre en décembre 2015, à l'issue d'une vaste enquête de terrain, je préconisais de consolider les bases de l'apprentissage du français dès l'école, à la maternelle, en correspondance avec la langue maternelle de l'enfant. Outre-mer, c'est une urgence nationale : comment des enfants qui arrivent en classe de 6^e sans maîtriser le français pourraient-ils avancer et apprendre dans une langue qu'ils ne connaissent pas ?

Notre journée d'étude attire comme chaque année des personnes intéressées, voire passionnées par les langues et les sociétés. Les documents diffusés aujourd'hui ont ainsi vocation à nourrir la curiosité de tous les participants. Qu'il s'agisse du turc ou du manjak, les nombreuses fiches réalisées dans le cadre du projet « Langues et grammaires en Île-de-France » nous invitent à nous pencher sur la diversité des langues portées par les mouvements de population que le Musée national de l'histoire de l'immigration a pour mission de faire connaître et de valoriser. Nous concluons nos travaux par une intervention de Louis-Jean Calvet sur les langues de la Méditerranée qui évoque avec la *maestria* qu'on lui connaît l'histoire de ces langues portée par l'histoire des peuples.

Merci donc de nous accueillir une nouvelle fois et bonne journée à tous !

Table ronde 1

Langues de l'immigration et langue française : l'implication des collectivités territoriales dans la prise en compte de la diversité linguistique

12

Participaient à cette table ronde animée par **Marie Poinot**,
rédactrice en chef de la revue *Hommes et migrations* :

Fatiha Aggoune, vice-présidente du département du Val-de-Marne

Richard Merra, adjoint au maire de Gennevilliers,
chargé de l'enseignement

Magali Cheret, adjointe à la maire d'Aubervilliers,
déléguée aux politiques culturelles, patrimoine et mémoire

Gabriel Willinger, chef du service Famille et petite enfance
à la communauté urbaine de Strasbourg

En introduction est diffusée une vidéo réalisée par l'association Dulala
sur les avantages du bilinguisme.

Marie Poinot

Cette table ronde donne la parole aux collectivités territoriales qui mènent des politiques en faveur de la prise en compte des réalités linguistiques. Nous partagerons leurs réflexions, diagnostics territoriaux, dispositifs et projets pilotes. De manière générale, leur implication dans la prise en compte de la diversité linguistique poursuit un double objectif : d'une part, favoriser l'accès des populations d'origine étrangère à la langue française, d'autre part, favoriser la reconnaissance des langues étrangères sur le territoire français pour construire une diversité culturelle commune.

Richard Merra, vous êtes adjoint à l'enseignement dans une ville pauvre d'un département riche. Quels chantiers menez-vous sur le bilinguisme conçu comme un atout dans la réussite scolaire ?

Richard Merra

Adjoint au maire de Gennevilliers, chargé de l'enseignement

En matière d'enseignement, les collectivités territoriales ne disposent que de faibles marges de manœuvre. La compétence d'une municipalité se limite à la construction des écoles et à la mise à disposition du matériel. Sans intervenir sur le contenu éducatif, elle n'en doit pas moins entamer un dialogue avec l'Éducation nationale. Le partage des compétences nous place dans cette position.

La ville de Gennevilliers compte 43 000 habitants et s'est agrandie pendant l'industrialisation. Elle a vécu de ses usines avec un pourcentage élevé de logements sociaux, qui atteint 63 % aujourd'hui, et de populations migrantes. Les usines ont disparu et après une période compliquée, la ville a remonté la pente et accueille à nouveau des emplois. Ceux-ci étant très qualifiés, ils sont rarement occupés par des Gennevillois et notre taux de chômage atteint 20 %.

Par choix politique, Gennevilliers s'est donné les moyens d'aller au-delà des compétences qui lui sont attribuées. Grâce à son dynamisme, la ville a bénéficié de ressources importantes pendant plusieurs années, qu'elle a notamment utilisées pour la création d'un service de développement

éducatif. Nous y abordons les problématiques centrales de notre partenariat avec l'Éducation nationale et tentons d'être force de proposition et de développer notre capacité d'action, notamment par le levier financier.

Une grande partie de nos élèves sont issus d'autres pays. Chez eux, ils ne parlent pas toujours français. Être bilingue est une chance, quelle que soit l'origine de la langue, mais si le bilinguisme est considéré comme une chance pour les enfants venant d'autres pays européens, il reste perçu comme un handicap pour les autres. Les parents des élèves s'auto-censurent et une dynamique négative s'enclenche autour de la langue, alors que sa maîtrise est centrale dans la réussite scolaire. L'enjeu est donc de construire une politique éducative qui valorise le patrimoine socioculturel des familles.

Nous refusons de construire des dispositifs ponctuels et recherchons un partenariat de long terme avec l'Éducation nationale. Il est impossible d'y parvenir avec des jugements de valeur et c'est au sein de l'institution qu'il faut rechercher les leviers d'action.

14

Dans notre ville, le corps enseignant n'est pas sensible à la question, faute d'y être formé, et se trouve mal à l'aise face à ces élèves. Une école interne à l'Éducation nationale s'intéresse à ces questions sans que sa pensée parvienne à des villes comme la nôtre.

Chaque année, nous développons un thème. En 2016-2017, nous avons choisi celui des crèches et de l'école maternelle, c'est-à-dire avant l'apprentissage, lorsque les enfants sont encore immergés dans leur langue. Ces niveaux présentent l'avantage d'impliquer à la fois la ville et l'Éducation nationale. Si nous parvenons à agir ensemble, nous pourrions développer une culture commune et monter un dispositif à long terme.

Marie Poinso

Magali Cheret, la ville d'Aubervilliers a créé des dispositifs de médiation pour favoriser l'accès aux droits des familles étrangères allophones par le biais de la médiation linguistique. Pourriez-vous nous les décrire ?

Magali Cheret

Adjointe à la maire d'Aubervilliers, déléguée aux politiques culturelles, patrimoine et mémoire

Aubervilliers compte 85 000 habitants et 107 nationalités, 38 % de sa population est étrangère. Cette ville d'origine ouvrière a toujours accueilli des populations migrantes, comme en témoigne sa toponymie (petite Prusse, petite Espagne). Nous sommes également confrontés à la problématique de l'apprentissage de la langue française. Comme de nombreuses villes aux problématiques similaires, nous proposons une quantité d'ateliers, mais ils ne sont pas toujours accessibles aux populations migrantes pour des raisons d'horaires de travail, de charge de famille ou de faible capital culturel.

À partir de ces constats, Aubervilliers a innové en développant un dispositif de médiation qui tient compte des barrières linguistiques et culturelles. Les médiateurs sont chargés de favoriser une compréhension mutuelle au sein des services publics et d'en expliquer le fonctionnement aux populations migrantes pour éviter un sentiment de rejet. L'emploi des médiateurs est porté par une association, subventionnée par l'État et, en complément, par la ville d'Aubervilliers.

15

Le premier poste de médiateur a été créé en 1996 en direction des populations provenant d'Afrique de l'Ouest. Il est actuellement porté par une association mauritanienne. Nous avons ensuite appuyé la création d'un poste de médiatrice pour la langue chinoise, porté par une seconde association. À l'issue d'une recherche, un troisième poste a été créé en direction des populations tamoules et adossé à une troisième association.

Ce dispositif est piloté par l'État, les services de la ville et les associations concernées, qui évaluent chaque année le bilan du travail effectué pour l'ajuster au mieux. Notre principale difficulté est la pérennisation du financement. Le dispositif existe depuis 15 ans, mais est remis en jeu tous les trois ans à l'occasion du renouvellement des emplois aidés. Ces contrats ne peuvent être renouvelés plus d'une fois, ce qui entraîne le départ du médiateur lorsqu'il est formé et expérimenté.

Enfin, afin de promouvoir le droit à la santé, le centre municipal de santé fait appel à une médiatrice chinoise pour accompagner les campagnes de vaccination des enfants.

Pour favoriser le droit à la citoyenneté, nous avons par ailleurs mis en place un conseil consultatif pour la citoyenneté des étrangers. Il rassemble les populations étrangères qui n'ont pas le droit de vote, et il peut être saisi par le conseil municipal pour un avis tout en ayant également la capacité de saisir ce dernier. Dans ce cadre, il a été préconisé de former le personnel d'accueil de la mairie, qui assure la première interface avec la population étrangère, et de valoriser les compétences linguistiques de l'ensemble du personnel municipal. Nous avons depuis créé une bourse des langues au sein de l'administration municipale pour valoriser l'atout de la maîtrise de plusieurs langues par les agents et faciliter l'accès aux droits des habitants en faisant appel à des bénévoles plurilingues.

Marie Poinot

16 Gabriel Willinger, vous êtes chef du service Famille et petite enfance de la communauté urbaine de Strasbourg. Comment avez-vous construit l'accueil des familles allophones ?

Gabriel Willinger

Chef du service Famille et petite enfance à la communauté urbaine de Strasbourg

Strasbourg compte 280 000 habitants représentant une centaine de pays différents. 43 % des enfants de moins de 6 ans vivent dans une famille à bas revenus. Ce taux atteint 50 % à 70 % dans les quartiers périphériques.

Dans ce contexte, la ville a été amenée à réfléchir au rôle des crèches : 42 langues y sont parlées par les familles contre 18 par les professionnels. En moyenne, 8 langues différentes sont parlées par structure et 4 par les équipes, qui comptent chacune 10 à 20 personnes. 12 % des enfants ne parlent pas français et la maîtrise exclusive de la langue française ne concerne que 30 % des enfants. Ces chiffres nous ont interpellés : que faire de cette diversité, qui est à la fois une difficulté et une richesse ?

Nous avons alors identifié deux enjeux dans notre politique de la petite enfance :

- La lutte contre les inégalités sociales à travers le développement du langage :

Ce n'est pas l'apprentissage de la langue française qui importe le plus à cet âge, mais le fait de parler avec le tout petit, dès la naissance (contes, comptines, jeux, etc.), pour accompagner le développement du langage.

- Reconnaître, respecter et soutenir la diversité linguistique et culturelle des enfants et des familles comme première étape du vivre ensemble : Amin Maalouf, dans les *Identités meurtrières*, écrit « *Plus un immigré sentira sa culture d'origine respectée, plus il s'ouvrira à la culture du pays d'accueil. Mais si celui dont j'étudie la langue ne respecte pas la mienne, parler sa langue cesse d'être un geste d'ouverture. Il devient un acte d'allégeance et de soumission* ».

En Alsace, nous connaissons cette problématique. Alors que ma langue maternelle est l'alsacien, il m'a été demandé de ne pas la parler à l'école. Je me suis ensuite longtemps efforcé d'effacer mon accent jusqu'à ce que je finisse par le reconnaître et l'accepter. Cette histoire récente nourrit notre appréhension du sujet.

17

Nous avons défini une charte qualité pour les crèches et avons cherché à impulser une dynamique auprès des professionnels de l'établissement pour faire vivre les deux enjeux de notre politique, en organisant un séminaire destiné aux professionnels, « entrer dans la vie par le langage ». Si ces derniers sont convaincus de l'importance du langage, l'idée que la langue maternelle freinerait l'apprentissage du français et constituerait un handicap persiste encore. À 18 mois, l'enfant possède une centaine de mots : lorsqu'il est bilingue, il en connaît 40 en français et 60 dans sa langue maternelle. Ce n'est pas un frein, mais un potentiel.

Depuis ce séminaire, nous développons des actions pour encourager les professionnels des crèches à travailler ces sujets. Nous organisons par exemple des échanges de pratiques, construisons un réseau de professionnels ressources prêts à partager leur langue et leur culture et dispensons des formations gratuites par l'intermédiaire de l'association

Dulala (« d'une langue à l'autre »). La valorisation des langues et cultures familiales sera inscrite dans la charte qualité lors de sa mise à jour.

Parallèlement, les actions préexistantes et développées par les équipes pédagogiques se poursuivent (implication des parents, fêtes, signalétiques...).

Marie Poinot

Fatiha Aggoune, vous êtes vice-présidente du département du Val-de-Marne et avez mis les villes en réseau à travers le projet « Vocabulons », qui mise sur les ressources numériques.

Fatiha Aggoune

Vice-présidente du département du Val-de-Marne

18

Le Val-de-Marne est un département de la petite couronne parisienne. Il compte 1,3 million d'habitants, dont 16 % sont issus de l'immigration et 25 % vivent en habitat social, répartis dans 47 villes. Historiquement, notre département est une terre d'accueil.

La question linguistique interpelle notre collectivité au regard de son ambition de promouvoir un territoire solidaire qui favorise l'accès aux droits pour tous et de son engagement en matière d'insertion sociale et professionnelle. L'accès à la langue est un enjeu fort dans la réalisation de nos politiques publiques sectorielles.

Le département se donne pour ambition d'animer un réseau partenarial pour mettre en œuvre une politique linguistique de proximité sur l'ensemble du territoire. La coordination partenariale et interinstitutionnelle est donc également un enjeu fort. Chaque acteur contribue, à son échelle, à répondre aux besoins des populations. Ensemble, nous sommes plus forts.

En interne, nous avons ouvert une réflexion sur la valorisation des langues maîtrisées par le personnel du conseil général pour améliorer l'accueil des usagers étrangers.

Le Val-de-Marne travaille également sur les aspects culturels à travers le projet « Vocabulons », dont la particularité est de s'appuyer sur les technologies numériques. Il met en valeur l'humain et démontre l'apport de l'art et du numérique.

Le département soutient par ailleurs les ateliers sociolinguistiques et la formation des bénévoles, en partenariat avec l'État, dont l'intervention est indispensable pour former le plus grand nombre.

Enfin, en lien avec le secteur médico-social, une chargée de médiation interculturelle réalise un travail important avec les professionnels et nous interpelle sur la question de l'apprentissage de la langue française.

Échanges

Marie Poinso

Monsieur Merra, Gennevilliers a choisi l'allemand pour instaurer le bilinguisme dès la petite enfance. Pouvez-vous nous expliquer ce choix ?

19

Richard Merra

À mon arrivée, j'ai réalisé que l'allemand avait disparu de l'enseignement à Gennevilliers. L'inspecteur d'académie m'a répondu qu'en l'absence de demande, il ne nommait pas d'enseignant. Or les familles affirment naturellement vouloir l'anglais en première langue.

Pour contourner ces préjugés et lancer une dynamique en faveur de l'allemand, nous avons proposé à des étudiants allemands de les loger gratuitement dans les logements de fonction laissés vacants par les instituteurs, en échange de l'animation d'ateliers dans les écoles et les centres de loisirs. En l'espace d'un mandat, nous avons obtenu le rétablissement de l'enseignement de l'allemand et la création d'une filière bilingue dans chaque collège. Cet exemple démontre la capacité d'action d'une ville. Ce n'est pas encore gagné, car certains considèrent toujours qu'il est préférable d'apprendre une langue « utile », c'est-à-dire l'anglais.

Comme Aubervilliers, nous accueillons une population asiatique. Nous rencontrons de véritables difficultés de communication avec les arrivants, dont l'organisation est communautaire. Notre volonté est de comprendre la construction de cette solidarité pour mettre en place des dispositifs qui y répondent et permettre à cette population de prendre sa place au sein de la ville. Dans ce but, nous avons lancé une étude pour analyser le fonctionnement des communautés à Gennevilliers.

Marie Poinso

Magali Cheret, Aubervilliers a créé une journée des langues maternelles en février. Pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?

Magali Cheret

20 L'objectif est de valoriser la richesse linguistique de la ville. La journée des langues maternelles a été instituée par l'UNESCO le 21 février, à la suite du massacre des étudiants qui réclamaient la reconnaissance de la langue bengali, commis par l'armée pakistanaise en 1952.

À Aubervilliers, nous organisons la journée des langues maternelles chaque année, un samedi, au plus près du 21 février, et réunissons les associations de la ville actives sur cette thématique. Les langues maternelles sont valorisées par plusieurs actions : jeux de découverte, écriture de son prénom dans une langue étrangère, ateliers d'apprentissage du français, valorisation des fonds en langues étrangères des médiathèques... La compagnie « Les souffleurs – commandos poétiques » collecte chaque année des poèmes, chansons et berceuses dans les langues des habitants d'Aubervilliers comme un véritable trésor, conservé et protégé aux Archives municipales. Une compagnie de théâtre propose des représentations multilingues : en 2017, à l'initiative de l'association Auberbabel, le *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare sera joué à Aubervilliers dans plus d'une vingtaine de langues. Cette association organise également des repas thématiques mensuels mettant chaque fois à l'honneur une culture et une langue, et coordonne également une chorale au répertoire multilingue.

Les actions sont nombreuses et ont lieu toute l'année. La mairie d'Aubervilliers les accompagne et considère ces langues comme une richesse. Loin

de demander à ses populations de se soumettre, elle souhaite les intégrer dans la ville en valorisant leur culture comme un outil d'émancipation.

Marie Poinot

Fatiha Aggoune, pourriez-vous nous parler du projet européen dans lequel le département du Val-de-Marne s'est engagé ?

Fatiha Aggoune

Le département du Val-de-Marne a été retenu dans le projet européen URBACT III « réseau villes d'arrivée ». Il s'agit d'un programme transnational d'échanges et de bonnes pratiques sur les enjeux de l'immigration. Un groupe de travail dédié rassemble les représentants des villes du département, du conseil général et des associations dans le but d'élaborer un plan départemental pour l'inclusion des migrants et la cohésion sociale et territoriale. Son rôle est d'identifier les actions existantes et de les articuler avec les politiques en place, ainsi que de proposer de nouveaux développements et des mises en synergie.

21

Le Val-de-Marne est la seule collectivité de second niveau retenue dans ce projet. Les autres partenaires sont des villes, à l'exception de l'université de Dresde en Allemagne. Notre méthode de travail est donc spécifique. Nous partageons une volonté commune d'échanger sur les actions des différents secteurs en vue de leur intégration dans une politique publique transversale.

Le département du Val-de-Marne s'engage sur quatre axes :

- accès aux droits des migrants ;
- promotion de la citoyenneté et de la cohésion sociale ;
- migration et développement ;
- migration et mémoire.

Ce programme est soutenu par trois vice-présidents, ce qui démontre la volonté d'une politique intégrée. Il est essentiel que les politiques publiques prennent en compte les langues pratiquées par les citoyens de leur territoire pour assurer la cohésion sociale et qu'elles valorisent la richesse de la diversité culturelle. La langue et la culture sont des enjeux fondamentaux pour notre société et pour l'émancipation de chacun.

Table ronde 2

Dispositifs d'apprentissage du français pour les migrants adultes : le rôle des pouvoirs publics

22

Participaient à cette table ronde animée par **Ivan Kabacoff**, présentateur de « Destination Francophonie », TV5MONDE :

Fadela Benrabia, préfète déléguée à l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis

François Pinel, adjoint au chef du bureau de l'apprentissage linguistique et de la citoyenneté au ministère de l'Intérieur

Stéphane Foin, directeur adjoint du Centre international d'études pédagogiques

Isabelle Devaux, chargée de projets linguistiques au service Égalité - intégration - inclusion de la ville de Paris

Valentin Moisan, chef de projets pédagogiques multimédias à TV5MONDE

Ivan Kabacoff

Cette deuxième table ronde s'intéresse au rôle des pouvoirs publics dans les dispositifs d'apprentissage du français pour les migrants adultes. La langue est non seulement un outil de communication, mais aussi un vecteur de citoyenneté, et sa maîtrise est un moyen d'intégration professionnelle et personnelle. J'invite chaque intervenant à présenter son action en cinq minutes. Nous ouvrirons ensuite le débat.

Stéphane Foin

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) porte l'expertise française à l'étranger en matière d'éducation et forme des professeurs de langue française à travers le monde. À la demande du ministère de l'Intérieur et dans le but de professionnaliser les acteurs de la formation à la langue française proposée aux migrants signataires du contrat d'intégration républicaine, le CIEP organise des formations de formateurs en France.

Dans ce cadre, le CIEP aide les formateurs à diagnostiquer les difficultés de leurs apprenants, à définir un chemin de progression pour les publics hétérogènes qui arrivent en France et à les accompagner dans la préparation des niveaux de certification des compétences linguistiques. Il diffuse une approche professionnelle et technique du métier de formateur de français.

23

François Pinel

La délivrance des titres de séjours est désormais corrélée à la maîtrise de la langue française. L'action du ministère de l'Intérieur s'adresse aux primo-arrivants en situation régulière, détenteurs d'un contrat d'intégration républicaine (CIR). Le but est de favoriser leur intégration dans les cinq premières années de leur séjour en France. Les parcours linguistiques de niveau A1 et A2 sont liés au cadre européen commun de référence pour les langues. Notre intervention vise trois axes : vie publique, vie pratique et vie professionnelle.

Le primo-arrivant titulaire du CIR doit progresser vers le niveau A1 pour obtenir un titre pluriannuel de séjour. Après évaluation de son niveau de langue, il est orienté vers des cours gratuits dispensés par des organismes qualifiés répartis sur le territoire. À l'issue de la formation, les progrès

sont pris en considération et non pas seulement l'atteinte du niveau A1. Si l'apprenant n'est pas assez assidu, il est orienté vers une offre complémentaire, associative ou municipale, et en mesure de lui faire obtenir le renouvellement de son titre jusqu'à attester de ses progrès.

Au terme de cette étape, l'étranger doit atteindre le niveau A2 écrit et oral pour obtenir la carte de résident. Il bénéficie d'une formation de 100 heures, également gratuite. Contrairement à celle de niveau A1, l'apprenant est tenu à une obligation de résultat pour obtenir la carte de résident longue durée de dix ans et l'examen certifiant est payant. En cas d'échec, le titre pluriannuel est renouvelé jusqu'à attestation du niveau.

Pour obtenir la naturalisation française, le primo-arrivant doit obtenir le niveau B1 oral. Les détenteurs du CIR de niveau A2 sont éligibles à un parcours gratuit de formation de 50 heures avec une certification payante. En complément, les étrangers désireux d'approfondir leur connaissance de la langue française peuvent suivre les cours dispensés par les associations soutenues sur l'ensemble du territoire.

24

Les priorités du ministère de l'Intérieur sont la formation linguistique au français dans la vie publique, sociale et professionnelle, la professionnalisation des acteurs associatifs et l'optimisation de l'offre de formation. Il encourage particulièrement le français à visée professionnelle en lien avec Pôle emploi, l'appropriation des principes, valeurs et institutions de la République et l'autonomie linguistique pour l'accès aux droits.

Enfin, une cartographie géolocalisée de l'offre linguistique a été réalisée à l'échelle de la région Île-de-France. Elle a vocation à être étendue à l'échelle nationale entre 2016 et 2018.

Isabelle Devaux

La ville de Paris compte 2 millions d'habitants, 20 % d'immigrés (jusqu'à 30 % dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville) et plus de 100 nationalités. Les besoins d'apprentissage du français sont donc importants et nous avons mobilisé plusieurs services sur le sujet. En 2016, 25 millions d'euros ont été consacrés à la politique de la ville et à l'intégration.

Pour répondre aux besoins linguistiques et d'insertion sociale, citoyenne et professionnelle, la mairie de Paris propose plusieurs formations en lien avec les acteurs de terrain :

- des ateliers sociolinguistiques co-financés par l'État, dont le but est de renforcer l'autonomie sociale des personnes ;
- des actions linguistiques à visée professionnelle, comme le programme « Passerelles linguistiques » ;
- des cours municipaux, avec 9 000 participants aux cours de français.

L'offre de Paris est rendue possible par la densité du tissu associatif et l'implication des bénévoles. Pour répondre aux besoins spécifiques des réfugiés arrivés depuis deux ans, la Ville a finalisé un appel à projets qui lie les actions expérimentales et les centres d'hébergement.

Grâce à l'ensemble de ces dispositifs, 16 000 personnes bénéficient de formations linguistiques chaque année. Il est important d'articuler nos propositions avec les dispositifs présents sur le territoire parisien. L'État (ministère de l'Éducation nationale et ministère de l'Intérieur), par exemple, propose une initiation au français pour les parents d'élèves dans le cadre de l'action « Ouvrir l'école aux parents ». La région Île-de-France met en place plusieurs dispositifs, dont « Avenir jeunes » pour l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans et « Cap Compétences » pour les demandeurs d'emploi en premier lieu. L'enjeu est de coordonner ces actions le mieux possible pour permettre aux bénéficiaires de s'y inscrire.

25

Enfin, la mairie de Paris expérimente un dispositif dans les 13^e, 14^e et 18^e arrondissements, avec le soutien de l'Europe et de l'État, destiné à faciliter la construction des parcours de formation. Ce dispositif s'articule autour de trois axes :

- l'animation de deux permanences linguistiques d'accueil, d'évaluation et d'inscription dans un parcours de formation, portée par deux associations en lien avec l'association Réseau Alpha ;
- la visibilité des outils utilisés par les acteurs présents sur le territoire de Paris ;
- la formation des acteurs (prescripteurs, formateurs, coordonnateurs pédagogiques).

Fadela Benrabia

La Seine-Saint-Denis, en tant que territoire du Grand Paris, va vivre des évolutions majeures dans les prochaines années qui lui ouvrent des opportunités. Historiquement, la Seine-Saint-Denis est un territoire d'accueil ouvrier. Elle le reste encore aujourd'hui : les arrivants sont souvent des populations qui ont besoin de soutien. Le territoire connaît de nombreuses difficultés et abrite 40 communes, dont 32 sont classées en politique de la ville. 45 % des habitants de ce département comptant 1,6 million d'habitants vivent dans des quartiers qui en relèvent et 80 langues sont parlées sur son territoire. Cette masse constitue la spécificité de la Seine-Saint-Denis.

La langue française est un marqueur social et peut être un facteur d'exclusion pour des personnes déjà en grande difficulté. Pour aborder la problématique, nous devons commencer par identifier les besoins des primo-arrivants, dont le flux ne va pas se tarir. C'est la raison pour laquelle nous devons nous préparer à mieux les accueillir et les aider à devenir autonomes rapidement.

26

Rappelons qu'il est indispensable pour un primo-arrivant d'apprendre la langue française. Nous devons organiser cet apprentissage, car nous ne sommes plus dans la situation des années 60, où les migrants arrivaient avec un emploi, qui contribuait à les socialiser et leur permettait d'apprendre la langue. Aujourd'hui, les primo-arrivants vivent dans des quartiers où l'usage de la langue française n'est pas incontournable. Or elle reste une dimension majeure de l'accès à la citoyenneté.

Pour ces raisons, le département de Seine-Saint-Denis souhaite réserver les ateliers sociolinguistiques aux primo-arrivants et mettre en œuvre une démarche innovante pour le reste de la population qui ne maîtrise pas le français. Dans ce but, nous avons lancé les « projets d'expression en langue française » (Elfe) qui lient la pratique de la langue à une approche pluridisciplinaire (culture, art, journalisme...). Pour les personnes qui ont besoin d'un apprentissage intensif, des cours à visée professionnelle sont ouverts.

L'enjeu est de favoriser un bain linguistique de français dans le département et de n'en exclure personne. Dans ce but, le schéma départemental d'accessibilité des services publics est en cours d'actualisation : nous

voulons établir un diagnostic du territoire, positionner la langue française comme un enjeu de service public et mailler l'ensemble du territoire avec une offre d'apprentissage linguistique.

En conclusion, il importe de valoriser les quelque 80 langues présentes sur notre territoire et de mettre ce patrimoine au service du développement économique de la Seine-Saint-Denis. Les compétences et les savoirs des habitants du département peuvent contribuer à son développement, à condition d'en faire de véritables atouts.

Valentin Moisan

TV5MONDE se consacre à l'enseignement du français depuis vingt ans, principalement à partir de vidéos authentiques en ligne sur son site. Le projet « Ici, ensemble » répond à un appel à projets du ministère de l'Intérieur. Dans ce cadre, TV5MONDE a collaboré avec un organisme spécialisé dans la formation à des populations migrantes, Langues plurielles, afin de créer des ressources destinées à ce public.

27

Pour les construire, nous sommes partis d'un état des lieux de l'enseignement du français aux migrants. Nous avons constaté un manque de ressources et d'expérience dans le domaine : les enseignants sont souvent contraints de les construire eux-mêmes et n'ont pas toujours l'expérience de ce public.

Nous nous sommes interrogés sur les publics concernés et en avons ciblé quatre : le public de niveau A1 scripteur et non-scripteur et le public Alpha scripteur et non-scripteur. Nous avons conçu des outils pour des publics disparates : certains sont autonomes à l'oral, sans être capables de lire un écrit complexe ou d'écrire une lettre. Au total, nous mettons à disposition 5 ressources par public, soit un total de 20 ressources. Sur le thème de la vie citoyenne, par exemple, nous utilisons les vidéos du Sénat sur les clés de la République.

Ces ressources invitent les utilisateurs à une mise en application concrète qui peut prendre la forme de l'organisation d'une sortie, de la participation à un forum à l'emploi ou de la rencontre de ses voisins. Les vidéos se concluent par une mission qui contribue à l'intégration des apprentissages.

Ivan Kabacoff

Les actions des pouvoirs publics sont nombreuses. Comment faites-vous pour travailler ensemble ?

Isabelle Devaux

Ces actions sont portées par différents acteurs selon leurs compétences respectives. La coordination est donc effectivement un sujet important. À la ville de Paris, nous développons des synergies internes et encourageons le dialogue avec les autres institutions, dont la région Île-de-France et l'État (ministère de l'Intérieur, de l'Éducation nationale), à travers des rencontres régulières. Nous nous efforçons d'être complémentaires.

Ivan Kabacoff

L'information est-elle centralisée et mise à disposition sur une plateforme ?

28

Isabelle Devaux

Défi Métiers¹ et Réseau Alpha² ont créé deux cartographies des formations et la ville de Paris édite chaque année une plaquette « Où apprendre le français ? », qui référence l'ensemble de l'offre présente sur son territoire, quelle qu'en soit l'institution porteuse.

Fadela Benrabia

Il est impossible de tout coordonner. En revanche, il est utile de sélectionner un périmètre et d'étudier les services qui y sont rendus, de soutenir et de former les acteurs, d'organiser des temps de rencontre réguliers entre les institutions pour porter une ambition commune et articuler les modalités de financement. Pour les jeunes, l'enjeu est de proposer des projets linguistiques en dehors du temps scolaire avec des méthodes pédagogiques innovantes.

Ivan Kabacoff

Quelle est la position du ministère de l'Intérieur ?

¹ <https://www.defi-metiers.fr/carto/linguistique>

² <http://www.reseau-alpha.org/trouver-une-formation>

François Pinel

Le ministère de l'Intérieur est conscient de n'être qu'un maillon de la chaîne. Nous travaillons donc en lien avec les autres acteurs avec la volonté de développer une pédagogie et de professionnaliser l'enseignement de la langue française.

Ivan Kabacoff

Stéphane Foin, comment le CIEP organise-t-il la formation des professionnels ?

Stéphane Foin

Au second semestre, par exemple, le CIEP propose quatre sessions intensives à l'intention des formateurs de formateurs. Notre offre est généralement bien connue des associations, qui nous envoient leurs représentants.

Ivan Kabacoff

Dans ce contexte, un professeur de français langue étrangère peut-il trouver un emploi stable ?

29

Stéphane Foin

C'est un débouché supplémentaire, qui vient s'ajouter à l'apprentissage du français aux étrangers qui viennent en France dans le cadre de séjours linguistiques.

Ivan Kabacoff

Jusqu'où accompagne-t-on une personne migrante dans l'apprentissage du français ? Pour répondre à cette question, je vous propose de visionner un extrait du projet audiovisuel de onestici.net, réalisé par l'association Point Barre, à Rennes.

Les échanges reprennent après la diffusion de la vidéo.

Stéphane Foin

Le CIEP insiste sur le *continuum* de la formation. Les apprenants doivent être préparés à aller le plus loin possible et à mettre en application les compétences acquises. Des certifications sont ouvertes à tous les niveaux, pour les y encourager. Après 50 à 60 heures, ils peuvent ainsi passer le DILF (diplôme initial de langue française).

Valentin Moisan

Les apprenants sont parfois dans des situations difficiles qui les empêchent d'assister régulièrement aux cours. Chacun ne progresse pas au même rythme non plus. On peut alors envisager un apprentissage en ligne, en autonomie. Notre site d'apprentissage du français apprendre.tv5monde.com s'adresse à tout type d'apprenant. Le parcours Première Classe vise les niveaux débutants et permet d'avancer à son rythme, autour de thèmes de la vie quotidienne (loisirs, logement, travail, santé) particulièrement adaptés aux primo-arrivants. On y apprend la conjugaison, du vocabulaire, mais aussi à dire bonjour selon les situations par exemple. Pour les niveaux plus avancés, les activités abordent aussi la culture, l'actualité, l'art ou encore la politique. Au final, on implique l'apprenant en le laissant choisir la thématique qui l'intéresse.

30

Isabelle Devaux

L'accompagnement des migrants dans l'apprentissage du français ne peut se concevoir sans un effort de professionnalisation des formateurs. À Paris, les formateurs sont des salariés diplômés, mais aussi des bénévoles. Nous en dénombrons plus d'un millier, très investis et aux profils divers, dont la caractéristique est d'être volatiles. Leur formation est un véritable enjeu, car sans eux, nous ne serions pas en mesure de répondre aux besoins des territoires.

François Pinel

Je commencerai par déconstruire deux préjugés relatifs au profil des bénéficiaires du dispositif de formation linguistique conçu par le ministère de l'Intérieur : les étrangers arrivant en France ne sont pas tous illettrés ou de catégorie socioprofessionnelle supérieure. Les réponses en terme d'accompagnement doivent être adaptées au cas par cas et nous avons besoin de l'intelligence collective.

Fadela Benrabia

C'est un public hétérogène qui ne peut être réduit à sa nationalité d'origine. Dans le cadre évoqué par François Pinel, les primo-arrivants sont soutenus jusqu'au niveau A2, niveau requis pour l'obtention d'un titre de séjour durable. Pour les autres, nous devons mobiliser les initiatives existantes sur le territoire et les institutions doivent se parler pour les articuler. Plutôt que de se mettre en situation d'accompagnement indéfini, il faudrait que les entreprises accompagnent les salariés qui en font la demande dans la poursuite de leur apprentissage. Pour accompagner les publics français nés en Seine-Saint-Denis qui ne maîtrisent pas le français, il nous faut les placer en situation d'appétence : notre responsabilité est de veiller à ce qu'ils trouvent l'information sur la formation tout au long de leur vie lorsqu'ils en ont besoin.

Échanges avec la salle

Anna Cattan (depuis la salle)

Scop Langues plurielles

31

Je souhaite rebondir sur l'idée de la langue française comme service public. Dans les années 90, des formateurs du français langue étrangère ont milité pour la création d'un CAPES³ de français langue étrangère (FLE). Aujourd'hui, la situation professionnelle des enseignants de FLE ou de FLI, français langue d'intégration ou professionnelle, est souvent difficile : beaucoup sont auto-entrepreneurs et peu de CDI sont proposés par les structures. Les cartographies sont par ailleurs utiles pour faciliter l'accès à l'information sur l'offre disponible.

Stéphane Foin

Le CAPES de FLE permettrait essentiellement d'enseigner à des jeunes. Depuis une quinzaine d'années, l'enseignement du FLE s'est structuré et les enseignants se sont professionnalisés. Il existe des classes stables. Pour les migrants adultes, il est essentiel d'améliorer la formation des intervenants associatifs pour répondre à l'hétérogénéité de leur public. Le ministère de

³ Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

l'Intérieur évalue le besoin de formation à 500 ou 600 personnes par an dans les prochaines années en France. Il y a du travail pour tous.

Laurence Le Ferrec (depuis la salle)

Université Paris Descartes

Je suis spécialiste du français langue étrangère, à l'université Paris Descartes, et je fais partie du jury du CAPES de lettres, qui comporte depuis trois ans une épreuve de FLE-FLS (français langue étrangère et français langue seconde)⁴. Dans les universités, des modules de sensibilisation à la pluralité linguistique existent également.

Ivan Kabacoff

Le FLE-FLS est donc une épreuve du CAPES de lettres, mais c'est le CAPES de lettres qui permet de devenir enseignant titulaire de l'Éducation nationale.

32

De la salle

Nous devons insister sur la professionnalisation de l'enseignement de la langue française. Actuellement, de nombreux étudiants sortent formés et diplômés en FLE sans avoir de visibilité sur l'emploi en France. Les universités tentent d'œuvrer pour la reconnaissance du FLE. Il serait utile de relayer davantage nos actions au niveau ministériel.

Fadela Benrabia

Dans les années 90, l'offre de formation aux migrants était structurée par le FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations), qui s'était constitué sur les questions de logement et de langue. Le ministère de l'Intérieur s'est ensuite concentré sur les primo-arrivants. Nous avons à présent besoin d'enrichir l'offre linguistique à l'intention du reste de la population et d'aborder la question indépendamment de l'origine des publics. Il nous faut redynamiser une

⁴ Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré.

politique publique de la langue française pour faire en sorte que tous les citoyens soient à l'aise avec son maniement. Cela va de pair avec la professionnalisation des formateurs.

De la salle

Vous évoquez la richesse économique des langues. La Seine-Saint-Denis a-t-elle identifié des filières dans lesquelles ces langues pourraient être réemployées ?

Fadela Benrabia

Nous avons engagé un travail d'identification des métiers nécessitant des langues rares avec des entreprises, dont la plateforme aéroportuaire de Roissy. Il me semble naturel de partir des savoir-faire des habitants pour en faire un axe de développement économique, mais il m'a fallu commencer par convaincre. Cette approche va en effet à l'encontre des démarches habituelles. Le conseil départemental est désormais acquis à cette cause et Pôle emploi étudie les langues inscrites dans les *curriculum vitae* des demandeurs d'emploi.

33

De la salle

Je suis surprise par la confusion entre FLE (français langue étrangère) et FLI (français langue d'intégration). Titulaire d'un master FLE, je me suis sentie démunie lorsque j'ai commencé à travailler avec des publics migrants. Dans mon association d'éducation populaire à Montpellier La Boutique d'écritures, je travaille avec des bénévoles étudiant en master FLE, qui ne connaissent pas les apprenants non-scripteurs. Ces constats posent la question de la formation des intervenants.

Par ailleurs, dans quelle mesure la culture d'origine pourrait être prise en compte dans les parcours d'intégration pour les faciliter ?

Stéphane Foin

Les formations du CIEP sont axées sur la maîtrise de la langue et la compréhension interculturelle.

Abraham Bengio (depuis la salle)

Directeur général adjoint honoraire de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Depuis ce matin, nous insistons sur l'articulation entre l'apprentissage de la langue française et la promotion de la diversité linguistique en France. C'est un peu l'hommage du vice à la vertu, car en pratique, nous le faisons peu. Le projet de fusion du CIEP et de la DGLFLF dans le cadre de la création d'une Agence de la langue française pour la cohésion sociale, par exemple, ne va pas dans ce sens.

De la salle

La loi relative au droit des étrangers en France de mars 2016 rehausse les exigences linguistiques. Le CAI (contrat d'accueil et d'intégration) était assorti de l'objectif d'atteindre le niveau A1.1, alors que le CIR (contrat d'intégration républicaine) prescrit le niveau A1. Quelle offre linguistique existe avant ce niveau, en sachant qu'en moyenne, un apprenant non-lecteur a besoin de 1 500 à 2 500 heures pour maîtriser un minimum l'écrit ? Que devient le DILF ? Peut-il être un objectif ?

34

François Pinel

La loi de mars 2016 résulte d'un diagnostic ministériel. Le niveau A1.1 est devenu insuffisant pour l'intégration des primo-arrivants. La plupart des pays voisins exigent un niveau de langue plus élevé. Nous nous rapprochons donc des standards européens.

Le volume d'heures de formation financé par le ministère de l'Intérieur, quant à lui, est une première étape dans l'apprentissage linguistique du primo-arrivant et non une réponse totale. L'apprentissage se fait par plusieurs voies : contact avec les pairs, télévision, radio, activité sportive... Les flux migratoires ont tendance à s'accroître, contrairement aux finances publiques, ce qui impose des arbitrages budgétaires. Cette formation linguistique, même jugée insuffisante par certains, a le mérite d'exister et d'être gratuite, contrairement à d'autres pays.

Stéphane Foin

Le DILF n'est plus obligatoire, mais il est maintenu en tant que première certification encourageant les apprenants à poursuivre leur apprentissage du français.

Christine Barret-Labre (depuis la salle)

Défi métiers

Rappelons que le DILF a été choisi par de nombreuses branches professionnelles, dont celle de la restauration, de la publicité et du travail temporaire. C'est aussi un moyen pour les salariés de compléter leur formation. Une offre large de formation professionnelle s'appuie sur ces diplômes.

De la salle

À leur arrivée, les migrants ont souvent des préoccupations prioritaires par rapport à l'apprentissage de la langue française. Ils doivent apprendre à se déplacer dans les transports en commun, à soigner leurs enfants, à trouver un travail, à se loger... Cette priorisation est marquée chez les personnes qui ne travaillent pas. Comment pouvons-nous répondre à cette situation ?

35

Fadela Benrabia

Il est facile d'identifier les primo-arrivants à travers les CAI et les CIR. Pour les autres, la langue n'est effectivement pas la priorité. Dans les quartiers où se concentrent les populations migrantes et les difficultés, nous devons être clairs sur le caractère prioritaire de la langue. Leur en expliquer l'importance revient à leur rendre service, car s'ils ne la maîtrisent pas, ils cumuleront les difficultés. Toute démarche qui les plonge dans un bain linguistique est importante. Le problème n'est pas qu'ils parlent d'autres langues, mais il est indispensable de leur transmettre le français pour qu'ils fassent partie de la communauté nationale. La langue française est un enjeu majeur de la lutte contre l'exclusion.

Table ronde 3

École et diversité linguistique : des ressources pour les enseignants

Participaient à cette table ronde animée par **Maryse Adam-Maillet**,
IPR de lettres dans l'académie de Besançon :

Anne Zribi-Hertz, professeur émérite à l'université Paris 8

36

Dominique Levet, inspection académique de Seine-Saint-Denis

Françoise Dekowski, conseillère à la DRAC
Bourgogne-Franche-Comté

Christine Guérin, conseillère au CASNAV de l'académie de Dijon

Ivan Kabacoff

« Les Souffleurs commandos poétiques » que vous avez vu intervenir sont un collectif d'une quarantaine d'artistes, acteurs, écrivains, danseurs, cinéastes et plasticiens, établi depuis 2009 à Aubervilliers, où ils développent un laboratoire de recherche des solutions poétiques pour le ralentissement du monde. Ils constituent un trésor municipal à Aubervilliers et un voyage autour du monde dans la recherche des paroles poétiques issues de toutes les communautés linguistiques. A la fin de ces tables rondes, vous pouvez déposer vos trésors poétiques pour y contribuer. L'objectif est de le diffuser à travers le monde.

En introduction de cette troisième table ronde, je vous invite tout d'abord à visionner la vidéo réalisée par l'association Dulala sur la question suivante : « y a-t-il des avantages/inconvénients à être bilingue ? ».

La vidéo est présentée.

Je cède maintenant la parole à Maryse Adam-Maillet, IPR de Lettres dans l'académie de Besançon.

37

Maryse Adam-Maillet

Aujourd'hui, plusieurs points font consensus. Tout d'abord, le système éducatif démocratique des pays développés a passé un cap en devenant plurilingue. La compétence plurilingue d'un élève est composée de son apprentissage scolaire et des langues familiales acquises. Ensuite, quel que soit le répertoire plurilingue d'un élève, le français joue un rôle majeur sur le territoire de la République. Enfin, lorsqu'un élève arrive à l'école porteur de langues et cultures autres, il faut s'appuyer sur ces langues et les valoriser pour qu'il puisse s'approprier le français. Je vous propose à présent d'entrer dans le vif du sujet avec la présentation de deux projets. Anne Zribi-Hertz et Dominique Levet, vous allez nous présenter un projet de l'université Paris 8 conduit en collaboration avec les Unités pédagogiques pour enfants allophones arrivants (UPE2A) de Seine-Saint-Denis.

Anne Zribi-Hertz

Professeure émérite à l'université Paris 8

Le projet « Langues et grammaires en Île-de-France » vise à diffuser vers le grand public de l'information linguistique sur les langues parlées dans notre environnement. Né en 2014, il est désormais soutenu par la DGLFLF, ce qui nous a permis de passer de 11 à 35 langues. Le projet reçoit un écho favorable chez les enseignants et les enfants, comme nous l'avons constaté à l'occasion de la Fête de la science.

Notre projet répond à plusieurs motivations. La première est la culture générale : la langue est un patrimoine humain à préserver, documenter et partager. Pour un enseignant, il est très différent d'avoir dans sa classe des enfants « africains » qui parlent des « dialectes africains » ou un enfant malien qui parle soninké, un enfant sénégalais qui parle wolof et un enfant originaire de Guinée qui parle mandingue. La perception que l'enseignant porte sur les élèves et que les élèves ont d'eux-mêmes est différente.

38 Le second motif de notre projet est l'intégration sociale et didactique du FLS. Toute démarche pédagogique implique de prendre en compte les connaissances initiales de l'apprenant. Expliciter, rendre visibles et valoriser les langues et cultures rend le travail pédagogique plus intéressant.

La troisième justification est d'ordre cognitif. Il n'existe pas de consensus sur la richesse du bilinguisme pour un enfant et nombreux sont ceux qui pensent que l'enfant apprendrait plus rapidement le français si ses parents cessaient de lui parler espagnol. Or le bilinguisme est un état naturel, fréquent et favorable à l'acquisition d'une autre langue.

Nous avons adopté une approche contrastive sur notre site lgidf.cnrs.fr, qui part des propriétés de la grammaire 1 pour aller vers celles de la grammaire 2, c'est-à-dire le français standard. Ce dernier (dit « de scolarisation ») est une deuxième langue pour tous les enfants des écoles françaises, y compris ceux de familles francophones. La grammaire contrastive contribue au travail collectif sur l'enseignement du FLS. L'enjeu est d'identifier précisément les contrastes potentiellement bloquants et les propriétés non maîtrisées par l'apprenant et de tester des hypothèses empiriquement.

Les contrastes ne sont pas tous bloquants : pour un Haïtien, par exemple, l'acquisition de la flexion verbale n'est pas problématique ; en revanche, le calcul de l'interprétation des formes fléchies dans un verbe l'est. Utiliser les formes verbales à bon escient dans un contexte pose problème. Il est utile pour les enseignants d'identifier les contrastes qui nécessitent leur attention.

En recherche fondamentale, notre approche pourrait avoir deux prolongements :

- identifier les contrastes bloquants pour les allophones ;
- repérer les blocages provenant de la relation à la langue familiale chez les enfants des deuxième et troisième générations.

Dominique Levet

Inspection académique de Seine-Saint-Denis

Je coordonne les Unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants (UPE2A) de Seine-Saint-Denis, où se trouve l'université de Paris 8. En rejoignant ce projet, notre objectif était de donner des informations à nos enseignants de français en UPE2A qui n'avaient pas tous une formation en didactique. Nous sommes en contact avec les formatrices linguistiques des CASNAV, où le projet rencontre un écho favorable. Il existe à ce jour 17 fiches didactiques, avec une présentation générale et des éléments de grammaire et de bibliographie.

39

Une nouvelle série est en préparation : « en français et ailleurs : la catégorie de la personne », qui suit également une approche contrastive et des propositions pédagogiques.

Enfin, nous travaillons en partenariat avec la DGLFLF et Gérard Vigner, didacticien du français langue seconde et ancien IPR de Lettres. Il importe de parler des langues premières et d'attirer l'attention sur les difficultés qu'elles soulèvent dans l'apprentissage d'une langue seconde, en lien avec les responsables des dispositifs destinés aux allophones.

Maryse Adam-Maillet

Serait-il pertinent de produire une échelle des écarts linguistiques à partir de ces documents ?

Anne Zribi-Hertz

Je ne crois pas à une approche quantitative. Dans la grammaire française, des propriétés sont difficiles à maîtriser pour l'ensemble des allophones, dont les possessifs et le bon usage des temps grammaticaux, pour des raisons différentes. Je crois davantage à une approche qualitative qui aborde ces propriétés selon leur nature et non leur nombre. Prendre en compte les propriétés de la langue 1 est éclairant et invite l'apprenant à entrer dans une démarche logique, en mettant en regard des propriétés indépendamment de l'existence d'un écart ou d'une difficulté. Elle facilite l'acquisition d'une nouvelle langue.

Jean-Michel Lejeune

Lorsque j'enseignais le français à l'université de Bourgogne, j'ai constaté que les personnes qui possèdent des acquis en français standard ne le parlent pas pour autant parfaitement. Je pense notamment à des Africains issus de pays francophones. Votre référence se limite-t-elle au « français standard » ? Qu'entendez-vous par ces termes ?

40

Anne Zribi-Hertz

Le rôle de l'école est d'enseigner le « français standard », c'est-à-dire la grammaire qu'on peut activer en situation formelle. Le français normé est un outil de pouvoir social. L'accès au français informel n'a pas la même fonction. Cet enjeu concerne également les jeunes francophones.

De la salle

Comment pouvons-nous différencier les élèves de deuxième et troisième génération de famille immigrée et les Français francophones de ceux éloignés de la langue française ?

Anne Zribi-Hertz

C'est une question pour la recherche. Il y a deux ans, j'ai eu affaire à un enfant de 13 ans né de parents marocains, qui se déclare francophone sans maîtriser sa langue maternelle, qui est l'arabe. Il rencontre des difficultés scolaires notamment en français. En comparant l'arabe, le

français et l'anglais lors d'un échange sur un point de grammaire anglaise avec ce garçon et sa mère, je l'ai vu s'animer. Ce travail de comparaison est compris et intéresse, car il est logique et précis. Il s'avère bénéfique pour l'ensemble des élèves.

De la salle

Envisagez-vous des croisements entre les langues dans le futur ?

Dominique Levelt

Nous en sommes encore à la genèse du projet. Nous espérons que des rectorats s'empareront de la démarche. Ce peut être une piste d'évolution, effectivement. Après la création du site et des fiches linguistiques, la troisième étape consiste à construire des outils pédagogiques.

De la salle

J'enseigne l'anglais dans un collège de Montreuil en zone urbaine sensible. La notion d'*heritage languages* pour désigner les langues de la famille contient la notion de mémoire, de culture, d'histoire et de tradition familiale. J'observe ce phénomène de non-maîtrise de la langue chez des adolescents nés de parents immigrés, qui ne maîtrisent pas leur langue maternelle tout en rencontrant des difficultés en français. Il existe des problèmes de transmission dans la famille pour diverses raisons, parallèlement à un rejet de la langue française. Paradoxalement, ces élèves se moquent souvent de ceux qui arrivent de l'étranger en parlant une autre langue. Ils manquent de repères et inventent leur propre langage qui ne sera pas reconnu ailleurs. Ces constats posent la question du contenu de la langue, de ce qu'elle transmet et des raisons inconscientes qui bloquent son apprentissage.

41

Anne Zribi-Hertz

La grammaire est le moyen de valoriser les langues à égalité, car elle est neutre.

Dominique Levet

L'idée d'une fête des langues présentes dans une ville est intéressante. Ce n'est pas gagné dans l'Éducation nationale. Il importe donc d'insister sur ce sujet.

Christine Guérin

Conseillère au CASNAV de l'académie de Dijon

L'impulsion du projet « Paroles partagées autour du patrimoine immatériel »⁵ a été donnée par la DRAC de Franche-Comté. Nous avons voulu créer un livre numérique collaboratif enrichi d'images, de sons et de vidéos à l'intention des élèves et de leurs professeurs, pour mettre en valeur le patrimoine culturel et immatériel de leur pays d'origine et faciliter l'apprentissage du français.

42 Sur 18 Unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants (UPE2A) intéressées sur les 38 que compte notre académie, 12 se sont réellement engagées et ont mené le projet à terme. Les objectifs poursuivis étaient ambitieux :

- inscrire le projet dans la démarche pédagogique du parcours d'éducation artistique et culturelle en respectant les principes d'un travail pluridisciplinaire et en associant des intervenants extérieurs, au sein d'un établissement ;
- intégrer des productions artistiques personnelles ;
- migrer entre la langue maternelle des élèves allophones et la langue française ;
- favoriser la médiation vers une autre culture ;
- promouvoir la diversité linguistique, patrimoniale et culturelle ;
- apprendre à rechercher l'information ;
- apprendre à créer un livre-blogue (intégrer des textes, sons, images...) ;
- valider les compétences UPE2A.

⁵ paroles-partagees.ac-dijon.fr

Françoise Dekowski

Conseillère à la DRAC Bourgogne-Franche-Comté

L'utilisation de la langue maternelle des élèves dans un projet d'éducation artistique et culturelle (EAC) était au cœur de notre réflexion. Nous avons mesuré la difficulté d'intégrer les langues dans les projets d'EAC avec l'Éducation nationale. Dans le même temps, ce projet représentait l'occasion d'élargir le partenariat avec l'Éducation nationale et le ministère de la Culture.

Le choix du patrimoine culturel immatériel s'explique par sa capacité à s'inscrire dans la médiation entre la langue maternelle et des expressions artistiques diverses (traditions orales, arts du spectacle, rituels ou événements festifs, connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel). Cette approche devait permettre à chaque école de trouver une entrée dans le projet.

La question de la formation intéressait la DRAC, qui se trouve en première ligne dans le recrutement des médiateurs et la co-construction des projets avec l'Éducation nationale. Manquant de moyens dans le numérique, ce partenariat était aussi l'occasion de développer la formation. Nous avons inclus les bibliothécaires en raison des fonds des bibliothèques et de leur compétence en médiation.

43

Christine Guérin

La délégation numérique a été associée dans un second temps au projet. Elle a joué un rôle essentiel dans la formation des professeurs et des bibliothécaires et dans la mobilisation des conseillers du rectorat et du département. Des classes virtuelles ont été organisées et des conseillers numériques se sont déplacés dans les établissements, notamment lors de l'introduction des travaux dans le blogue. Le projet de livre-blogue a touché 175 élèves de l'académie de Dijon et concerne 33 langues. Le blogue étant hébergé par l'académie, il présente des garanties de sécurité des données. Il permet de centraliser les travaux et son utilisation est relativement facile.

Une démonstration du livre-blogue est faite en séance sur les thèmes des chants, des costumes et coutumes.

Françoise Dekowski

Les élèves d'un lycée professionnel ont enregistré des chants dans leur langue maternelle en préparant une introduction en français et leur facilité à les chanter est visible. D'autres ont travaillé sur les coutumes et costumes en incluant les parents, en enregistrant un mot, par exemple « coiffe », dans toutes les langues parlées dans la classe et en mettant en ligne le témoignage d'un parent. Chaque classe a décliné une dizaine de projets puisque les élèves ont travaillé en groupe. Les paroles partagées autour du patrimoine culturel immatériel sont accessibles sur internet. C'est une matière riche et nous comptons poursuivre ce travail pendant un an.

Table ronde 4

L'action culturelle : un levier pour la maîtrise du français

Participaient à cette table ronde animée par **David-Georges Picard**, conseiller à la DRAC Île-de-France :

Fabienne Martet, musée du Louvre

Véronique Aubert, La Commune, centre dramatique national d'Aubervilliers

Maëlle Monvoisin, Scop Langues plurielles

Nathalie Caclard, conseillère culturelle numérique, et **Aurélië Bruneau**, chargée de projets sociolinguistiques, conseil départemental du Val-de-Marne

David-Georges Picard

En 2015, le ministère de la Culture et de la Communication a lancé l'appel à projets sur l'action culturelle au service du français. L'objectif était de contribuer à la réduction des inégalités face à la langue française et d'en faciliter l'accès, suite aux décisions du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015. 146 dossiers, dont 129 de terrain et 17 d'outillage et de formation, ont été retenus. La composition de cette table ronde montre le rôle central des partenariats dans cette démarche dont le théâtre de La Commune et le conseil départemental du Val-de-Marne ont été partie prenante.

Fabienne Martet

Chargée de la fidélisation des publics du champ social, musée du Louvre

46

Au musée du Louvre, je suis chargée des publics du « champ social ». Pour le musée du Louvre, ce terme désigne les visiteurs qui pensent ne pas avoir accès au lieu et à ses collections pour diverses raisons, notamment des raisons de précarité économique, sociale et d'exclusion linguistique. Mon rôle est de mettre en place des médiations et des dispositifs pour les faire venir. Bien que ces visiteurs bénéficient de la gratuité, la langue constitue un frein considérable pour entrer dans une institution culturelle.

Face à la demande exponentielle des formateurs de français langue étrangère, j'ai proposé au musée du Louvre l'organisation d'une formation d'une journée pour les formateurs, intitulée « oser le Louvre : des œuvres et des lieux pour pratiquer le musée ». Conçue avec les universitaires, elle propose une méthodologie pour favoriser la pratique du français au musée et des sessions sont organisées chaque mois.

Nous proposons également un guide intitulé *Accueillir les publics en apprentissage du français* réalisé en collaboration avec la DGLFLF. Ce guide est utile aux institutions culturelles et disponible en ligne sur le site internet du musée du Louvre⁶.

⁶ http://mini-site.louvre.fr/trimestriel/2016/Guide_maitrise_des_langues/files/assets/basic-html/page1.html

Les formateurs ne parlent pas de « visite », mais de « sortie » au musée du Louvre. Les apprenants en retirent plusieurs bienfaits et l'universalité des œuvres permet une rencontre avec l'histoire de chacun.

Dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots », nous organisons la première *Semaine de la langue française* au musée du Louvre et la formation des conférenciers de la Réunion des musées nationaux (RMN) pour qu'ils puissent assurer des visites en « français facile ».

En conclusion, les grands établissements culturels franciliens réunis au sein de la Mission Vivre ensemble s'organisent depuis plusieurs années pour favoriser l'accès des apprenants de français à leurs œuvres. L'une des difficultés réside dans l'hétérogénéité des groupes accueillis. Nous tentons de trouver un langage commun en favorisant l'enrichissement du vocabulaire, la mise en confiance des visiteurs, le développement d'un sentiment de dignité et la transmission.

Sur le site du ministère de la Culture, vous trouverez la liste des établissements franciliens réunis au sein de la Mission Vivre ensemble et qui proposent des actions pour les apprenants de la langue française⁷.

47

Véronique Aubert

*Chargée des relations avec le public, La Commune,
centre dramatique national d'Aubervilliers*

Théâtre emblématique de la décentralisation théâtrale, le théâtre de La Commune est implanté à Aubervilliers et des projets de médiation culturelle y sont développés pour prendre en compte les personnes qui ne sont pas familiarisées avec ces structures. Pousser la porte d'un théâtre n'est pas simple pour beaucoup de gens, c'est pourquoi nous devons imaginer des actions pour leur en donner l'envie et en faciliter l'accès, comme par exemple des visites, des ateliers de théâtre, ou d'écriture.

⁷ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-culturel/Mission-Vivre-ensemble/Membres-de-la-mission>

C'est à ce titre qu'en 2015, la Scop Langues plurielles m'a présenté la méthode Glottodrama⁸, qui utilise le théâtre dans l'apprentissage du français. Elle souhaitait répondre à l'appel à projets lancé par le ministère de la Culture en proposant cette action dans un théâtre. À partir de l'expérience particulière menée à La Commune de l'atelier Glottodrama, un kit pédagogique a été conçu à destination des théâtres confrontés à la même problématique de l'accueil des publics ne maîtrisant pas le français.

Maëlle Monvoisin

Scop Langues plurielles

La méthode Glottodrama est née d'un projet européen. Nous avons travaillé avec sept autres pays entre 2011 et 2015, et avec les éditions Novacultur, implantées à Rome. Langues plurielles a été chargée de transférer cette méthode d'apprentissage d'une langue étrangère par le théâtre à l'apprentissage du français.

48 Langues plurielles est un organisme de formation en Scop (Société coopérative et participative) ; la coopération est importante pour nous ! Le métier de formateur demande une grande qualification dans un secteur peu lucratif, où il est difficile de vivre correctement de son travail. Nous nous efforçons de créer des emplois stables en nous appuyant sur la force de ce statut.

Nous avons été retenus parmi les partenaires européens de Glottodrama parce que notre travail portait sur l'enseignement du français en contexte professionnel.

L'originalité de la méthode Glottodrama repose dans la co-animation de la formation par un binôme composé d'un formateur en langue et d'un formateur en théâtre.

Les ateliers durent 90 heures, avec plusieurs unités didactiques qui peuvent être représentées sous la forme d'un cercle :

- échauffement et mise en condition d'apprentissage ;
- situation de départ jouée par les formateurs ;

⁸ <https://glottodrama.fr/>

- première forme jouée par les participants et filmée ;
- visionnage de la vidéo et analyse linguistique avec le formateur en langue ;
- travail en plateau et analyse de la vidéo d'un point de vue théâtral ;
- seconde forme jouée par les participants.

Le projet de fin de formation peut être la création d'un spectacle et sa représentation devant un public. Nous avons expérimenté cette méthode à de nombreuses reprises depuis 2013 avec des jeunes lycéens en CAP Hygiène et propreté, des salariés de l'hôtellerie et de la restauration ou encore des demandeurs d'emploi qui visent ce secteur.

Le partenariat avec le théâtre de La Commune apporte une plus-value considérable en nous permettant d'utiliser cette méthode d'apprentissage du français par le théâtre, au sein même d'un théâtre. Les apprenants franchissent les portes du théâtre souvent pour la première fois, y rencontrent l'équipe.

Le kit pédagogique est téléchargeable sur le site internet de Langues plurielles dans la rubrique projets⁹. Il s'adresse aux formateurs en langue et en théâtre, aux coordinateurs pédagogiques des centres de formation et aux chargés de relations publiques des théâtres. Il comprend une partie méthodologique complétée par un retour d'expérience, et dix fiches pédagogiques inspirées des séances animées au théâtre de La Commune.

49

Aurélié Bruneau

Chargée de projets sociolinguistiques au conseil départemental du Val-de-Marne

Notre action est née de la rencontre de deux directions du département du Val-de-Marne qui développe une démarche complexe autour de l'apprentissage de la langue française pour les personnes allophones. L'appel à projets lancé en 2015 par le ministère de la Culture nous a permis d'apporter une bulle d'oxygène dans un contexte difficile pour le monde associatif qui intervient auprès de ces personnes. Notre objectif était de faciliter l'accès à la culture pour ces personnes afin de promouvoir

⁹ <https://langues-plurielles.fr/images/docpdf/Kitpedagogiquepourunatelierdetheatrea-visuelinguistiqueaveclamethodeGlottodrama.pdf>

la langue française comme une langue commune et partagée par les citoyens du Val-de-Marne, de faire découvrir et partager des possibilités nouvelles offertes par le numérique en matière d'accès aux connaissances et de valoriser les dimensions artistiques, de création et d'innovation inhérentes à la culture numérique. Le triptyque de départ comprend donc le numérique, la langue française et l'accès à la culture.

La première étape concernait la plateforme « Eureka », qui propose des ressources variées, notamment pour l'apprentissage des langues, qui ne conviennent pas au public visé. Nous avons organisé six rencontres entre les différents acteurs impliqués, qui ont donné lieu à la création d'un kit de ressources.

La seconde étape consistait à s'adresser aux migrants avec l'implication d'un metteur en scène comédien et d'un artiste graphique. Ils ont animé des ateliers de théâtre dans dix villes, au cours desquels nous avons rencontré plus de 120 personnes. Ces ateliers ont montré qu'il était possible de prendre du plaisir avec la langue française et de se rencontrer indépendamment des niveaux des participants. Cette démarche a abouti à la création d'un spectacle, « Vocabulons », présenté en juin 2016.

50

Nathalie Caclard

Conseillère culturelle numérique

Les jeux théâtraux ont permis de libérer la parole et de créer de la complicité entre les personnes.

Auréli Bruneau

Les ateliers ont effectivement permis l'expression et un lâcher-prise sur une langue dont la maîtrise présente souvent une urgence pratique. La difficulté provenait surtout des structures qui accueillent des personnes allophones. Les médiathèques, par exemple, se retrouvent à gérer des problèmes qui n'ont rien à voir avec leur mission. Ces rencontres ont été l'occasion de mettre à plat différentes problématiques.

Nathalie Caclard

La représentation qu'ont nos partenaires des migrants nous a interpellés (ils n'utiliseraient pas les nouvelles technologies) et nous avons cherché à en savoir plus sur les usages numériques de cette population. La population des migrants est en réalité connectée et des outils pouvaient être utilisés dans les cours : usage des réseaux sociaux, communication à distance, accès aux services et aux achats (Western union, par exemple)... Nous nous sommes également intéressés à la culture et aux loisirs. Il s'avère que la presse en ligne en langue étrangère est très lue, par exemple.

Dans les ateliers, nous avons décidé d'ouvrir la réflexion à l'usage numérique des autres langues, aux perceptions des intervenants, à la prise en compte des parcours pluriels de ces personnes, aux opportunités économiques, à la question de la mobilité, au rapport à l'écrit... Ces personnes sont acteurs ici et ailleurs.

Échanges avec la salle

51

Isabelle Devaux

Ville de Paris

La ville de Paris a soutenu la publication de plusieurs livrets qui s'adressent aux formateurs des ateliers sociolinguistiques pour favoriser l'accès aux institutions culturelles (la Bibliothèque nationale de France, le musée Carnavalet, le musée national de l'Histoire de l'immigration).

De la salle

Comment avez-vous mobilisé les publics dans les ateliers du théâtre de La Commune d'Aubervilliers ? Dans le Val-de-Marne, comment avez-vous mené cette mobilisation dans les différentes villes ? Combien de personnes ont suivi la démarche jusqu'à son terme ?

Véronique Aubert

Le projet Glottodrama s'adressait aux habitants d'Aubervilliers qui ne fréquentent pas le théâtre. Pour les mobiliser, nous nous sommes appuyés sur le tissu associatif de la ville. 41 personnes sont venues à la journée d'information pour 14 places disponibles.

Maëlle Monvoisin

Cette première réunion était consacrée à la présentation de la méthode et aux aspects pratiques. Nous avons ensuite proposé des évaluations individuelles pour déterminer le niveau linguistique et connaître les envies et les disponibilités des personnes intéressées. Nous avons ainsi constitué un groupe de 18 personnes, dont 14 sont allées jusqu'au bout du projet. Leurs profils étaient variés : la majorité était des personnes primo-arrivantes en France, tandis que quelques-unes vivaient à Aubervilliers depuis plusieurs années. Il y avait autant de nationalités que de personnes et le niveau linguistique allait de A1 à A2 à l'oral. Certaines avaient des besoins relevant de la post-alphabétisation.

52

Aurélié Bruneau

Pour le projet « Vocabulons », nous nous sommes appuyés sur les ateliers sociolinguistiques dans dix villes avec des artistes itinérants. Pour les fabriques « Eurêka », une trentaine de participants ont participé à six fabriques sur six mois. L'objectif était de réunir le monde associatif et les bibliothèques. Le binôme était un critère incontournable pour participer au projet. Le succès du projet a intéressé les services éducatifs et jeunesse des villes et nous avons agrégé progressivement une communauté fidèle. La restitution de cette « recherche-action » a eu lieu la semaine dernière au MACVAL (Musée d'art contemporain du Val-de-Marne). Les apprenants ont pu visiter le Centre d'art contemporain à cette occasion.

David-Georges Picard

Se libérer des idées reçues et retrouver une forme de dignité sont deux objectifs présents dans ces expériences. Celles-ci sont un succès. Comment envisagez-vous l'avenir ?

Fabienne Martet

Nous devons rester en contact avec les structures, les collectivités territoriales et les associations, car les publics et les formateurs sont volatiles. Je me déplace beaucoup dans les associations et nous intervenons hors les murs dans des quartiers de Sevran et d'Aulnay, par exemple. Nous devons apprendre à nous connaître et à décroisser nos interventions en permanence. Dans cet esprit, nous avons mis en place des conversations autour des œuvres du musée en nous déplaçant dans les structures qui accueillent les apprenants. L'avenir réside dans la co-construction des actions et dans le rapprochement de chaque partenaire. Nous avons par exemple financé un car pour le déplacement d'une cinquantaine d'apprenants. L'apprentissage des déplacements autonomes dans les transports en commun est important, mais le car a facilité la visite et favorisé l'échange en français entre les participants pendant le trajet.

Véronique Aubert

La pérennité de ces actions est un véritable enjeu, car elles bénéficient de financements ponctuels. Jusqu'à présent, nous réussissons à les obtenir, mais cela revient à entretenir une forme de précarité. Nous aimerions avoir une visibilité à plus long terme du financement de ce type d'actions.

53

Maëlle Monvoisin

À l'issue de l'atelier Glottodrama, les 14 stagiaires ont continué à progresser dans la maîtrise de la langue française. Ils continuent à se rendre au théâtre de La Commune et cherchent des suites de parcours de formation ; les accompagner nous demande beaucoup de temps. Les partenaires mobilisés à Aubervilliers nous sollicitent pour l'ouverture d'un nouveau groupe. La pérennisation de cette démarche est donc une question ouverte.

Nous continuons à développer la méthode Glottodrama au sein de notre Scop et avons la chance d'avoir été retenus par la ville de Paris dans le cadre d'un appel à projets pour l'accueil linguistique des demandeurs d'asile et réfugiés. Le prochain projet Glottodrama sera en partenariat avec la Maison des métallos.

Enfin, le kit est une autre manière de diffuser la démarche et d'en assurer la continuité.

Fabienne Martet

Interrogée par *La Croix* sur l'accueil des réfugiés au musée du Louvre, j'ai reçu des messages de réfugiés qui m'ont proposé de guider les visiteurs. J'accueille désormais des apprenants dans les sessions de formation et un réfugié d'Irak a guidé des apprenants dans l'exposition sur la Mésopotamie. Leur donner la parole démultiplie l'envie des participants.

Nathalie Caclard

Notre priorité est de terminer le kit pédagogique que nous sommes en train d'élaborer. Nous avons par exemple édité un jeu de cartes au format du tarot sur les mots du numérique, qui sera mis en ligne et donne accès aux thématiques des fabriques. Les ressources numériques vont être mises à disposition des associations, des bibliothèques et des formateurs pour qu'ils puissent se les approprier. Nous avons par ailleurs la chance de signer un contrat-territoire-lecture, en partenariat avec la DRAC Île-de-France¹⁰, qui portera notamment sur l'observation des usages du numérique. Enfin, « Vocabulons » nous conduit à ouvrir un travail sur le *mash up*. Dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots », le livret que nous avons réalisé a été utilisé activement. Enfin, des expérimentations vont être mises en place à partir de ce projet.

¹⁰ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Developpement-de-la-lecture-publique/Les-contrats-territoire-lecture>

La Méditerranée, mer de nos langues

Louis-Jean Calvet

Auteur de *La Méditerranée, mer de nos langues*¹¹

Ivan Kabacoff

La Méditerranée, « mer de nos langues », est-elle aussi la mère de nos langues ?

Louis-Jean Calvet

Ce titre a été proposé par mon éditrice : je souhaitais l'appeler *Linguae nostrae*. Aux berges de la Méditerranée sont venus s'abreuver plusieurs peuples. Trois continents s'y baignent et soixante langues sont passées sur ses rives. Elle est un continent multiple et un lieu pluriculturel.

55

Les langues ne laissant pas de fossiles, nous sommes limités par les écritures sur une période aussi longue. Ces écritures proviennent de Chine, d'Amérique centrale et de Mésopotamie, où sont nés les alphabets du monde. Les premiers textes écrits étaient en alphabet ougaritique. La lente émergence de l'écriture et des alphabets est touchante : elle apparaît comme une suite de bricolages destinés à empêcher les paroles de s'envoler.

Ivan Kabacoff

La Méditerranée est un lieu de passage, de commerce, mais aussi de conflits.

¹¹ CNRS Éditions, Paris, 2016.

Louis-Jean Calvet

Les Phéniciens, qui habitaient sur les rives de l'actuel Liban, étaient des commerçants. Ils ont parcouru la Méditerranée à la voile dans l'axe Est-Ouest jusqu'à Gibraltar, laissant parfois des traces politiques. Les Puniens ont laissé des traces toponymiques : ils ont par exemple nommé Carthage. Ils ont élargi leur aire d'influence jusqu'aux conquêtes d'Alexandre le Grand. Les Arabes ont suivi le même trajet en dromadaire et à cheval, de l'Est vers l'Ouest. Les Romains ont été les seuls à occuper l'ensemble du pourtour méditerranéen. Citons également les conquêtes européennes, notamment religieuses.

Il reste de cette histoire des traces toponymiques, chaque conquérant baptisant les lieux qu'il découvre sans se demander s'ils n'ont pas déjà un nom. Il existe ainsi de nombreuses « nouvelles villes » dans le monde. Les Grecs les baptisaient « Néapolis », prononcé ensuite différemment selon les langues et décliné aujourd'hui en Naplouse, Naples ou encore Novigrad.

56

Ivan Kabacoff

Les mots, les hommes et les langues circulent : vous consacrez un chapitre aux emprunts d'une langue à l'autre.

Louis-Jean Calvet

Dans l'environnement de la Méditerranée poussent des oliviers. La seule huile possible est d'olive. En arabe, *zet zeitun* signifie huile d'olive. Ces deux mots (huile, olive) ont du reste la même étymologie. L'espagnol a emprunté le mot (*aceite*) à l'arabe. Certains mots circulent sans qu'on réalise leur origine commune. De Naples à Menton, on trouve ainsi de nombreuses « napoules ».

La madrague, par exemple, est un lieu de pêche aux thons rouges. Ceux-ci fraient régulièrement en Méditerranée en circulant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ils étaient pêchés grâce à des systèmes de tunnels en filet qui permettaient de les remonter à la surface pour les tuer. Le terme provient de l'arabe signifiant « donner des coups ».

Ivan Kabacoff

La langue a son propre mouvement interne. On a parfois l'impression qu'elle a disparu, alors qu'elle est encore là. Vous citez notamment l'exemple du phénicien.

Louis-Jean Calvet

Les langues changent sous différentes pressions, à la fois internes et externes. L'emprunt de mots résulte d'une pression externe. En français, le dernier néologisme verbal date de 1956 (« alunir »). Il y a deux ans, *Le Monde* a osé « amarsir » pour la planète Mars, avant de le retirer dans sa deuxième édition. C'est un exemple de pression interne.

Dans le même temps, des racines de l'extérieur apparaissent : le mot « chouffeur », par exemple, désigne le surveillant et provient du mot arabe *chouf*. Le *kif*, qui signifiait haschich et plaisir, donne « kiffer ». Ces mots rentrent dans la langue française par pression externe. Ainsi, les migrants apportent des mots de leur langue qui rentrent dans la langue française.

57

Ivan Kabacoff

Il existe un fond commun européen pour construire de nouveaux mots.

Louis-Jean Calvet

Notre langue n'est plus alimentée directement dans les pratiques sociales par le latin et le grec ancien. En revanche, le grec constitue une boîte à outils néologiques. Les linguistes inventent par exemple « phonème », « syntagme » et « morphème », qui n'existent pas dans la langue grecque, mais que les Grecs peuvent comprendre. Le mot « nostalgie » a été inventé par un médecin allemand suisse pour nommer la maladie des gardes suisses au Vatican. Les exemples sont nombreux : c'est la belle histoire des langues. Celle de la Méditerranée repose sur des conquêtes et des violences.

Ivan Kabacoff

Pourriez-vous nous parler de l'hébreu ?

Louis-Jean Calvet

L'hébreu aurait disparu avant de renaître dans les années 1910 ou 1920. Cette version intéresse le roman national sioniste, mais l'hypothèse est contredite par plusieurs indices. Ben Yehuda, qui serait le premier missionnaire moderne hébreu, écrit dans ses mémoires que son fils a été le premier enfant ayant l'hébreu pour langue maternelle. Son fils, dans ses propres mémoires, évoque avec émotion sa nourrice sépharade, donc juive d'Afrique du Nord. J'en conclus qu'elle parlait hébreu, ce qui signifierait qu'on parlait encore cette langue en Afrique du Nord. Le roman de l'hébreu est influencé par des motifs politiques et idéologiques.

Ivan Kabacoff

Pourriez-vous nous parler du « no man's langue » ?

Louis-Jean Calvet

58

Entre la Tunisie et le sud de l'Italie se trouve l'île de Malte qui se situe à mi-chemin entre deux sous-espaces méditerranéens. Il existe une Méditerranée occidentale et une Méditerranée orientale du point de vue géographique. Et ces deux espaces ont aussi un sens linguistique. À l'Est, les Arabes ont appelé *lisan el faranj* (la « langue des Francs ») la langue des croisés, parce qu'ils les confondaient en un seul ensemble. Par ailleurs, en Méditerranée occidentale, entre l'Espagne, l'Italie, la France et le Maghreb, s'était développée une langue de contact, une langue commerciale qui mélangeait des mots arabes et des mots romans, appelée *lingua franca*. Les linguistes les ont confondues, alors qu'il s'agit de deux mondes différents.

Ivan Kabacoff

Vous distinguez quatre espaces européens.

Louis-Jean Calvet

Entre la Méditerranée occidentale et orientale, le point de passage est Malte. Dans l'*Odyssée* d'Homère, Ulysse accomplit un voyage, que je retrace dans mon livre, de Troie jusqu'à Gibraltar. Au retour, il définit

un autre axe en coupant entre le sud et le nord de la Méditerranée. En couplant les deux, on obtient quatre espaces.

Ivan Kabacoff

J'aimerais vous entendre sur l'importance de la traduction.

Louis-Jean Calvet

Au début des années 2000, un colloque s'est tenu au Caire sur le thème « Quand la science parlait arabe ». Entre le VIII^e et le XI^e siècle, une communauté de savants travaillait dans un dialogue avec ses prédécesseurs à partir de traductions (grec, syriaque, sanscrit...). La science arabe, brillante à cette époque, s'est appuyée sur des traductions. À partir du XII^e siècle et sous l'effet des événements géopolitiques, on commence à traduire de l'arabe vers le latin et les langues du Nord. La science n'est plus exprimée en arabe. Aujourd'hui, d'après les flux de traduction identifiés par l'UNESCO¹², on traduit, autour des rives de la Méditerranée, très peu de l'arabe, mais beaucoup des langues européennes vers l'arabe.

59

Ivan Kabacoff

Comment appréhendez-vous les langues de l'immigration à partir de votre connaissance de la Méditerranée ?

Louis-Jean Calvet

L'espace méditerranéen est occupé depuis trente siècles et nous observons aujourd'hui une « méditerranéisation » de l'espace. Un territoire n'est pas fixé définitivement par un architecte, il résulte de la déambulation des personnes. Aujourd'hui, les déplacements proviennent de la Méditerranée orientale et se font dans le sens Sud-Nord.

Les migrants apportent leurs langues avec eux. En Italie, en France et en Espagne, de plus en plus de migrants viennent du Nord avec leurs langues (anglais, allemand, néerlandais, suédois...) : étudiants Erasmus,

¹² Voir les statistiques proposées par *l'Index translationum*, qui répertorie les ouvrages traduits dans le monde entier : <http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?lg=1>

étrangers, travailleurs à distance... Leurs langues ne gênent personne et sont d'ailleurs enseignées dans le cursus secondaire. L'arabe, en revanche, est peu enseigné et l'arabe enseigné n'est pas celui qui est parlé par les migrants. Au sud de la Méditerranée, on enseigne les langues du Nord et pas celles du peuple (l'arabe classique n'étant pas parlé).

Certains jeunes se retrouvent pris entre deux cultures sans en dominer aucune. Ils ne maîtrisent pas la langue de leur pays d'origine et pas encore celle du pays d'accueil. Or une personne à l'aise avec ses origines entre plus facilement dans une autre culture. Pour ce faire, encore faudrait-il prendre en compte la langue réellement parlée par les enfants. L'arabe classique n'en fait pas partie.

Ivan Kabacoff

Vous appelez à la construction d'une politique linguistique méditerranéenne.

60

Louis-Jean Calvet

La situation politique actuelle ne se prête pas à des politiques méditerranéennes, mais nous sommes dépositaires de ces langues. Une initiation au latin faciliterait l'apprentissage des langues latines. De même, apprendre l'arabe classique peut aider à comprendre les langues du Liban et de l'Égypte. Des politiques linguistiques pourraient ainsi être construites entre différents pays. C'est aussi une question de citoyenneté.

Ivan Kabacoff

L'écriture de ce livre vous a pris sept ans. Comment avez-vous travaillé ?

Louis-Jean Calvet

Je fréquente les bibliothèques et je suis âgé : j'ai suivi de nombreux étudiants en thèse, que je peux solliciter pour obtenir des documents. Lorsque j'enseignais en France, je testais mes livres auprès des étudiants. Je fais de même dans les conférences. En outre, je travaille toujours sur plusieurs livres en même temps.

Ivan Kabacoff

Vous adressez votre livre à Georges Moustaki, qui est pour vous l'homme méditerranéen.

Louis-Jean Calvet

J'ai vécu 18 ans dans une librairie en Tunisie. Le père de Georges Moustaki était libraire également, à Alexandrie en Égypte. Nous avons un parcours commun. Ses parents étaient juifs de Corfou, mais parlaient italien. Sa langue maternelle était l'italien, de même que son prénom : Giuseppe. La sage-femme l'a déclaré à l'état civil égyptien en 1934 sous le nom de Youssef. À son entrée à l'école française, Youssef a été traduit en Joseph et ses amis l'ont appelé Jo. En France, on a cru que Jo était Georges et comme il adorait Brassens, il a adopté ce prénom. L'histoire de son prénom est un condensé de la Méditerranée.

Ivan Kabacoff

Je vous remercie. Je vous signale pour finir que le *Trésor poétique municipal* d'Aubervilliers est arrivé. Des feuilles sont à votre disposition pour des dons poétiques.

Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6, rue des Pyramides

75001 Paris

téléphone : 01 40 15 73 00

télécopie : 01 40 15 36 76

courriel : dglff@culture.gouv.fr

www.dglf.culture.gouv.fr

Délégué général

Loïc Depecker

Délégué général adjoint

Jean-François Baldi

Organisation de la journée d'étude, préparation des actes

Claire Extramiana

Gaid Evenou

Coordination éditoriale

Pauline Chevallier

Graphisme

Micaela Neustadt, Priscillia Rungiah, Esther Szac

© Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2018

dépôt légal : novembre 2018

ISBN 978-2-11-139368-4



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ce document est librement mis à disposition
sous les conditions de la licence Creative Commons CC-BY-SA 3.0



<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/fr/>



Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6, rue des Pyramides 75001 Paris
téléphone : 01 40 15 73 00
courriel : dglflf@culture.gouv.fr

**Direction régionale des affaires
culturelles d'Île-de-France**
45-47, rue Le Peletier 75009 Paris
téléphone : 01 56 06 50 00

